

Les renseignements suivants, qui émanent du Greffe de la Cour internationale de Justice, ont été communiqués à la presse:

Le mardi 27 juin, à 11 heures, s'ouvriront les audiences, dans la deuxième phase de l'affaire consultative qui a trait à certaines questions de procédure relatives à l'interprétation des Traités de paix conclus avec la Bulgarie, la Hongrie et la Roumanie.

Le Secrétaire général des Nations Unies ainsi que les Gouvernements dont les noms suivent ont fait connaître qu'un exposé oral sera présenté en leur nom:

Pour le Secrétaire général:	le Dr. Ivan Kerno, Secrétaire général adjoint, chargé du Département juridique.
Pour les Etats-Unis d'Amérique:	L'Honorable Benjamin V. Cohen.
Pour le Royaume-Uni:	M. G.G. Fitzmaurice, C.M.G., Deuxième Conseiller juridique du Foreign Office.

Lors de ces audiences, la Cour siégera avec tous les Juges, à l'exception de MM. Fabela et Zoricic.

La Haye, le 23 juin 1950.
